

MODALITES D'INSCRIPTION AUX VOYAGES 2012

Sur les panneaux d'affichage, vous avez le descriptif des 5 voyages proposés. Des fiches de préinscription sont à votre disposition dans les dépôts, au C.E. et sur le site.

Vous avez 3 semaines (jusqu'au vendredi **30 Septembre**) pour renvoyer ce formulaire avec votre fiche d'imposition **2011** sur les revenus 2010. Sur celui-ci vous aurez indiqué votre choix (1 ou plusieurs voyages par ordre de préférence, **1 seul** pouvant bien sûr être retenu).

La commission loisirs se réunira le **3 Octobre** pour désigner les salariés retenus sur chacun des voyages selon les critères habituels. Ceux-ci seront prévenus immédiatement et auront dès lors jusqu'au **14 Octobre** pour venir au CE ou dans les permanences confirmer leur inscription et régler les arrhes.